Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Huisserie (l') - Tome II

Huisserie (l'), c^{on} Est et arrond. de *Laval* (6 kil. S.).

Anciens noms

Villa de Hostiaria, 1421 (Cab. de la Beauluère, *Recherches,* t. VI, p. 79). — *Luisserie,* 1433 (Arch. nat., KK. 324). — *Parrochia de Hostiaria,* 1442, 1449, 1452 (Lib. fund., t. I, f. 10, 107, 110). — *Fabrica Sancti Simeonis de Hostiaria,* 1492 (Lib. fund., t. II, f. 141). — *La paroisse de Lhuisserie,* 1490 (Guil. Le Doyen, minute). — *Ecclesia de Luisserie,* XVe s. (Pouillé). — *Lhuysserie,* 1563 (Ins. eccl.). — *L'église de l'Hostellière au doyenné de Laval,* 1648 (Pouillé de Tours). — *L'huisserie* (Jaillot). — *L'Huissen* (Carte cénom.). — *L'Huisserie* (Cassini).

Géographie physique

Géologie. — « Une bande de grès à *Orthis Monnieri* pénètre dans cette commune en venant des hauteurs de la Verrerie (105). Elle occupe » toute la partie S.-O. du bois de l'Huisserie, pour revenir sur elle-même à la Poulinière, et reprendre ensuite sa direction primitive N.-O. S.-E., en constituant l'arête des Telliers et du Bocage. Au N. de cette bande, sont des schistes et des grès et poudingues du Culm, avec une couche d'anthracite située vers la base de cette assise et exploitée au S.-O. du bourg. Ces dépôts carbonifères sont très développés dans la partie orientale du bois de l'Huisserie, où leur épaisseur est encore exagérée par de nombreux plis, bien visibles sur la rive droite de la Mayenne, depuis l'écluse de Cumont jusqu'à celle de Bonnes ; à partir de cette localité, ils passent à des schistes silicifiés, avec injection de porphyre pétrosiliceux. Ces roches, qui forment les hauteurs de la Guesnerie, sont très visibles sur la rive droite de la Mayenne jusqu'au pont d'Entrammes. Au sud de cette assise du Culm et de la bande de grès à *O. Monnieri* des Telliers et du Bocage, on trouve les schistes et quartzites de la base du Dévonien et du sommet du Silurien supérieur, au milieu desquels apparaissent des pointements de diabase, très nombreux entre les Loges et la Morlière. Ce sont ces mêmes schistes et quartzites qui occupent la dépression de l'Écot, au N.-O. de la commune.

Le gisement d'anthracite de l'huisserie a été reconnu en 1823. Des recherches sérieuses furent faites en 1830 par J. Triger prés du village des Landes. Une concession fut accordée en date du 13 décembre 1832, avec modifications par décret du 10 janvier 1852. — Elle comprend 11 kil. carrés 10 hect. — Ses limites sont les suivantes : de la Semondière au Bocage ; du Bocage à l'Aubépin ; de là, au clocher de l'Huisserie ; puis au moulin de Bonnes ; à partir de ce point, la rive droite de la Mayenne sert de limite à la concession jusqu'à l'embouchure du Vicoin, pour revenir à la Semondière, point de départ. Une autre concession d'anthracite, dite de Montigné (Voir ce mot), est contiguë à celle de l'Huisserie ; elle a été accordée en 1857.

Les grès grossiers et poudingues du Culm ont été autrefois exploités en grand, sur la rive droite de la Mayenne, pour les monuments de Laval ; sur les hauteurs de Cumont, sur celle de Drugeot et au canton Brûlé, Pichot de la Graverie, en 1754, reconnut d'anciennes carrières d'où l'on avait extrait la pierre pour construire l'aile gauche de la Trinité. Il existe encore près du Haut-Fougerais de grandes carrières abandonnées d'où l'on a extrait des pierres assez résistantes, faciles à tailler et pouvant être employées soit comme moellons, soit comme pierres de taille. Ce sont des roches analogues que l'on rencontre dans la plupart des monuments anciens de Laval ainsi

que dans les maisons datant du XVIe au XVIIIe siècle. » D.-P. Œ.

Appuyé sur toute la longueur (6 kil.) de sa limite E. à la Mayenne, le territoire est aussi longé à distance, vers l'O., par le Vicoin, et se trouve ainsi entre deux vallées ; celle de la Mayenne, plus profonde (35 m.), le plus souvent brusque et rocheuse et boisée, quelquefois en pente plus douce ; celle du Vicoin, plus lointaine et moins accentuée. Au bourg commence à la naissance d'un affluent du Vicoin, un vallon qui divise le canton S. Les sommets de la ligne médiane s'abaissent graduellement des taillis de l'Huisserie au N. (120 m.) vers le confluent du Vicoin et de la Mayenne au S. (80 m.) — Jaillot indique le passage à l'E. du bourg d'une route de Laval à Château-Gontier, avec hôtellerie entre la Houssaie et Bonnes. Le chemin de l'Huisserie à Laval fut entrepris en 1782, « à cause des nombreux malheurs qui arrivaient aux voyageurs qui conduisaient leurs provisions à Laval. » Aujourd'hui la route départementale de Laval à Ampoigné et des chemins divers relient le bourg à Entrammes (6 kil. S.-E.) ; Origné 8.500 m. S.) : Nuillé-sur-Vicoin (4 kil. S.) ; Montigné (5.500 m. S.-O.) ; Saint-Berthevin (7.500 m. N.-O.) ; Laval (6 kil. N.).

Superficie cadastrée en 1838, 1.472 hect. — « La moitié, dit Miroménil (1696), est en bonnes terres labourables et en pré, l'autre moitié en bois et en landes ; quinze métairies. » La vigne, largement cultivée au XVe s. — on cite trois clos étendus à la Moisière, 1484, — n'avait pas complètement disparu au XVIIIe s. Le froment, le méteil et l'orge formaient la principale culture. Le curé se plaint au milieu du XVIIIe s. de ne pouvoir soulager la misère de ses paroissiens, parce qu'il est privé d'un quart de sa dîme. « Les propriétaires ayant reconnu depuis quelques années, dit-il, que l'excellence de leur laitage et beurre s'accréditoit, ont mis en prairies ce qu'ils avoient de meilleures terres labourables. » — Le bois de l'Huisserie, au milieu duquel Jaillot indique la fontaine de Mahay, source d'un affluent de la Mayenne, faisait partie du domaine du comte de Laval ; il couvre encore les coteaux du canton N. de la commune et s'étend sur le territoire de Laval. L'intendant autorisant en 1738 l'ouverture d'un chemin au travers du bois, le conseil du duc de la Trémoïlle ordonne de le clore et de porter plainte non contre l'intendant, mais contre les particuliers. Des défrichements y eurent lieu au XVIIe s. Les habitants demandent en 1789 que ces bois soient assujettis à la taille. M. le duc de la Trémoïlle, prince de Tarente, les vendit le 5 août 1820 pour 48.000 fr. à M. André-Marie-Félix de Boutray.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 26, de 1700 à 1710. — 129 feux en 1696 ; — 120 feux en 1707 ; — 588 hab. en 1726 ; — 130 feux en 1766 ; — 500 communiants en 1780 ; — 639 hab. en 1803 ; — 676 hab. en 1821 ; — 690 hab. en 1831 ; — 730 hab. en 1841 ; — 768 hab. en 1851 ; — 952 h. en 1861 ; — 1.123 h. en 1871 ; — 1.183 h. en 1881 ; — 976 hab. 1891 ; — 1.001 hab. en 1898, dont 353 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 74 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 77 fermes en 1843. En dépendent : la Peignerie, 37 hab. ; l'Estre-au-Royer, 24 h. ; l'Estre-au-Dormets, 49 hab. ; les Maisons-Neuves, 51 hab., vill. aujourd'hui détruit ; la Meignannerie, 57 hab. ; Saint-Pierre, 21 hab. ; la Grande-Mine, 25 hab. ; la Plaine, 38 hab.

Bureau de poste de Laval, *perception* de Nuillé-sur-Vicoin.

Assemblée

Assemblée récente, le deuxième dimanche de mai.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse anciennement de l'archidiaconé et du doyenné de Laval ; — de l'élection, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Laval ; — du district de Laval et du canton de Saint-Berthevin en 1790 ; — de la Mission de Laval

en 1797, érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré et du doyenné de Saint-Vénérand.

L'*église* est dédiée à saint Siméon-Stylite, dont un petit pré et une fontaine abondante portent aussi le nom. C'est un pauvre édifice, mais, quoique par une exception unique, il n'existe, à ma connaissance, aucun texte qui la concerne antérieur au XVe s., elle a encore à la côtière N. de petites fenêtres romanes dont le cintre au lieu d'être formé de plusieurs claveaux, est taillé dans un bloc de pierre. C'est un long vaisseau, dont le chœur avant 1837 était en rond-point, avec contreforts extérieurs à la séparation de la nef et du chœur. Elle avait été incendiée pendant la Révolution par les Chouans. Les deux petites autels qui subsistent datent de 1753 et coûtèrent 652 ℔. En 1837 des restaurations considérables motivèrent une nouvelle bénédiction, comme le rappellent les inscriptions suivantes : *Hoc templum ædificatum est pia largitate D. Ruffin, presbyteri, necnon religione Hostiariorum cujusvis conditionis ; D. Pauli du Bourg ingenio benevolo inceptum atque peractum ; Benedicto Berthron, rectore, anno 1837. — Die 27 aprilis DD. Ill. et Rev. Joannes-Baptista Bouvier, Cenomanensis episcopus, hanc ecclesiam benedixit et divino cultui mancipavit. — A l'éternelle mémoire de Madame de Chalus et de demoiselle Ruffin, l'Huisserie reconnaissante.* Depuis lors, le chœur se termine par un mur droit, contre lequel est plaqué l'autel. Le clocher, en forme de coupole carrée disgracieuse, surmonté d'un clocheton, date de 1848.

Fondations anciennes : La chapelle de la Chevalerie ; de deux messes par semaine, dont une le dimanche, dotée le 9 août 1492 par Macée, veuve de Jean Lemeignan, et par Gilles Lemeignan, curé de Saint-Pierre-la-Cour ; parmi les titulaires : Jacques *Lemeignan,* 1492 ; Gilles *Lemeignan,* † 1566 ; Guillaume *Lemeignan,* 1567 ; — la prestimonie de la Maison-neuve, réunie au XVIIIe s. à la chapelle des Loges ; — la chapelle de Sainte-Croix, desservie dans l'église depuis 1763 ; la sacristie, dont les paroissiens laissent le patronage au curé, 1720 ; plusieurs autres legs dont un par Guillaume Saibouez et Guillemine Delacroix, sa femme, pour une messe et pour le pain de la communion, 1560.

La fabrique avait entre autres ressources : la recette des bancs construits en 1773 ; les offrandes de l'autel de la Vierge spécialement ; « le profit des toiles qui sont sur les prés, provenant de 1 400 ℔ de principal (1773). »

Confrérie des Trépassés, dotée du lieu de la Prise et de nombreuses rentes, 1720.

Usages : avant 1870, chants de complaintes par les jeunes filles et les femmes devant une croix adossée à l'église ; — neuvaines, dont les « bouts de chandelles » produisent 7 ℔. 10 s. à la fabrique en 1714 ; — pèlerinages à Avénières ; — procession au cimetière, où l'on exposa sur un autel une croix d'argent en filigrane, contenant dans un reliquaire de cristal une relique de la Vraie-Croix apportée de Rome par François Sauvage de la Martinière, prêtre de Laval, 4 octobre 1778.

Cure à la présentation de l'évêque.

Curés : Michel *Martin,* recteur de l'Huisserie, donne bail de 5 arpents de terre pour une rente perpétuelle de 25 sols, 1449 ; est en contestation avec le chapelain de Sainte-Croix, 1452. — René *Leroyer,* chantre de Saint-Tugal, 1560, est maintenu contre Pierre Hubert, 1569, contre Louis de la Rouaudière, 1571. Condamné par contumace à Angers à être pendu, pour crime d'hérésie, 1574, il est rétabli dans ses bénéfices par le comte de Laval, le 2 août 1576. Il signe le certificat de catholicité, 1577, démissionne, 1583, et reste chantre de Saint-Tugal jusqu'en 1587. — Jean *Beaujan,* d'Entrammes, 9 février 1583, maintenu contre Pierre Barbes, docteur-régent de l'Université d'Angers, était démissionnaire, 1585. — Étienne *Bourdier,* août 1585, résigne, 1586. — Macé *Huchedé,* janvier 1586, se démet, 1590. — Jacques *Rezé,* résignataire, 15 mars 1590, démissionne, 1599. — Jean *Maillard* est qualifié curé dans les titres de la fabrique, 1591. — André *Ragareu,* de Houssay, juin 1599, doyen

rural de Laval, 1614, représente les curés de son doyenné à l'assemblée réunie au Mans pour élire des députés aux états de Sens, est chargé, 1622, de faire un rapport sur l'union de la chapelle de la Chaucerie aux Bénédictines de Laval, démissionne en gardant son titre de doyen, avant 1635. — Guillaume *Ragareu,* 1635. — François du *Pineau,* 1684, inhumé le 5 novembre 1687, âgé de soixante-huit ans. — Pierre *Courteille,* 11 janvier 1688, mort peu après. — Claude *Mondières,* demeurant au Mans, 1er avril 1688, † 1722. — René-Florent *Hardy de Lévaré,* bachelier de Sorbonne, né en 1694 de René H. et de Marguerite Frin, 19 mai 1722, démissionne, 1733, inhumé, le 12 janvier 1736, à la Trinité, après avoir légué 5.000 ℔ pour l'établissement d'une école de garçons en cette paroisse. — Jean *Marchand,* chapelain de Saint-Jacques en l'église d'Avénières, et de Sainte-Marie-Madeleine du Roc, même paroisse, avril 1733, résigne et meurt, 1736. — Pierre-François *Du Mans,* vicaire de Nuillé-sur-Vicoin, 9 septembre 1736, maintenu contre Maurice Laguillé, curé de Saint-Georges-le-Fléchard, † 1743. — Pierre-Henri *Chasseray,* demeurant à Téloché, 1er avril 1743, permute pour la cure de Montbizot, le 4 avril 1751. — Paul-Pierre-Gabriel *La Pierre,* vicaire d'Allonne, né au Mans, le 26 juin 1723, installé le 4 mai 1751, « bon curé » (note de l'évêché en 1778), refusa tout serment et administra sa paroisse jusqu'après le 11 juillet 1791, date de son dernier acte signé. D'abord interné à Laval, il fut incarcéré à Patience, le 14 octobre 1792, et de la transféré à Rambouillet où il mourut le 13 août 1794. — Étienne-Pierre *Cherbonnet,* né à Pontlieue en 1754, élève puis vicaire de M. La Pierre, son oncle, suivit son exemple, fut déporté en Angleterre où il eut beaucoup à souffrir de la faim, à cause d'un appétit proverbial qui répondait chez lui à une force prodigieuse. Au Concordat, il fut nommé curé de l'Huisserie et y mourut en 1829. — La paroisse fut desservie de 1801 à 1803 par Pierre-Julien Létard, vicaire catholique d'Astillé.

L'intrus, Louis-André Moriceau, ex-cordelier de Laval, élu le 24 juillet 1791, y resta au moins jusqu'au 3 février 1794, époque où la municipalité de l'Huisserie lui délivra un certificat de civisme. Il se retira alors à Laval et fit partie, en 1795, du presbytère établi à Saint-Vénérand par Dorlodot, qui en fit dans la suite un vicaire épiscopal. Moriceau fut nommé en 1803, curé de Saint-Hilaire-des-Landes. — Benoît *Berthron,* 1829, † 1873. — *Geslot,* 1873.

Le *presbytère,* laissé en assez bon état par la Révolution, était occupé en 1802 par le desservant.

Le *cimetière,* qui était au milieu du bourg, fut désaffecté en l'an X et transféré au midi, à 100 toises. Les assemblées de paroisse s'y tenaient au pied d'une aubépine, abattue par le vent et remplacée en 1705.

Écoles

Écoles. — Par son testament du 11 mai 1723, M. Mondières, curé, lègue une rente de 50 ℔ pour un prêtre ou, à son défaut, pour un laïque, « chargé d'instruire gratuitement et charitablement les pauvres de la paroisse, de leur apprendre leurs prières, le catéchisme du diocèse, à lire correctement en latin ou en françois, mesme à escrire à ceux qui voudront y apprendre. » En 1745, le procureur de fabrique paie 316 ℔ au vicaire « pour la rétribution de l'école des garçons. » D'autres allocations sont mentionnées aux années suivantes pour le même objet. — M. Mondières donne aussi à la fabrique « la maison nommée la Classe » et 50 ℔ de rente pour une maîtresse d'école, chargée d'instruire les petites filles, et même les garçons jusqu'à dix ans, avec les mêmes obligations que celles du maître d'école. Le 5 mai 1737, Pierre-François Du Mans, curé, « premier habitant » de la paroisse, assure une rente de 109 ℔ à Jeanne Meignan, demeurant à la Guérinière, qui instruisait les jeunes filles. Après Marie-Anne Vaudecranne, maîtresse en 1745, il y eut des religieuses. La « sœur » refusa le serment le 26 mai 1792. La fabrique contribuait aussi au traitement des maîtresses.

Actuellement : école laïque pour les garçons, reconstruite avec salle pour la mairie en 1879 (Architecte, M. Hawke ; devis, 27.000 fr.) ; — école tenue par trois sœurs d'Évron depuis 1825 ; une ordonnance du 1er mai 1822

autorisait la commune à accepter pour cette fin une rente de trois cent-huit francs, léguée par M. Pierre-Joseph Courte de la Goupillère, par son fils et par sa femme ; l'école a été reconstruite en 1879 (Architecte, M. Hawke ; dépenses, 21.400 fr.)

Le village de la Maladrie, au N. du bourg, indique l'existence et l'emplacement de l'ancien établissement de ce nom. — Jean Beloce, seigneur de Bonnes, donne en 1608 une charge de blé, 12 boisseaux, à distribuer annuellement aux pauvres par le curé. — Les pauvres devaient, d'après une note des archives départementales, jouir de trois lits à l'hôpital Saint-Joseph de Laval, mais les titres ne s'en retrouvent pas. Marie Choquet, femme de Louis Duchemin de la Frogerie, et veuve de N. Leblanc, fit fonder par Marie Leblanc, sa fille, un lit pour les pauvres de l'Huisserie dans la salle des *Incurables* de Saint-Julien de Laval, en 1713. — M. Mondières, curé, chargeait la maîtresse d'école du soin des pauvres à domicile. Il laissait une douzaine de draps et de chemises qu'elle devait leur prêter et entretenir, une seringue et un bassin d'étain, sur lesquels étaient gravés ces mots : *A l'uzage des mallades de la paroisse de l'Huisserie,* et ses armes.

Féodalité

Féodalité. — Le comte de Laval était « fondateur » de l'Huisserie, mais les seigneurs de la Houssaie (V. ce mot) revendiquèrent longtemps ce titre et voulurent vainement l'acquérir. Les seigneurs de la Morlière eurent aussi une litre à leurs armes dans l'église. Suivant le généalogiste de Quatrebarbes, Guillaume de Thubœuf, seigneur de la Houssaie, possédait en 1337 l'Huisserie qui, par le mariage de sa petite-fille, Guillemette, dame de Thubœuf, passa vers 1400 à Ambroise L'Enfant, seigneur de la Patrière.

Notes historiques

Notes historiques. – On signale près de la Houssaie une pierre debout et sur les landes de Bonnes un dolmen très vaste qui aurait été détruit à la fin du XVIIIe s. — Localités de noms anciens : Étrogné, Cumont, Bonnes, Persigand, Houdans, Bourienne. — Les paroissiens prennent des lettres de sauvegarde de la garnison anglaise de Mayenne, 1433. — Épidémies : contagion, du 3 mars au 6 mai 1637 ; dysenterie, du 4 février au 29 septembre 1638 ; du 9 septembre 1639 au 22 avril 1640 ; janvier et février 1708 ; 89 décès en 1779. — Orage, le 6 mai 1768 ; grêle, le 30 mai 1780. M. Lapierre, curé de 1751 à 1790, écrit à l'évêque du Mans une lettre non datée où il dit que la paroisse a perdu pendant trois ans les deux tiers de sa récolte, que l'intendant a fait remise du tiers de la taille. Il ne peut subvenir, ajoute-t-il, « à la misère urgente d'une infinité de malheureux. »

Dans leur cahier de 1789, signé de Jean Guillois, syndic, et d'onze autres noms, les paroissiens se plaignent de l'établissement du tarif de Laval ; demandent qu'on crée des bureaux de charité, et qu'une partie des revenus des bénéficiers étrangers soit employée « à faire un sort plus gracieux à des hommes qui se livrent touts entiers au salut des âmes. » — La jeunesse de l'Huisserie suivit en masse Jambe-d'Argent. En 1794, un cantonnement républicain s'établit dans l'église. Rochette, commandant temporaire de la place de Laval, reçut ordre le 8 juillet 1794 de se saisir des « Chouans qui brigandent journellement sur la commune. » M. de Valois, chef de division, fait apporter à Laval les armes des Chouans de l'Huisserie, le 28 mai 1796. Les royalistes reparaissent en armes en novembre 1799. Mlle Lecoq est incarcérée pour avoir répandu « des catéchismes fanatiques » dans tous les villages. — Une compagnie de royalistes s'organise en 1815 sous les ordres d'Herminier. — En 1871, les troupes qui occupent Laval refluent à l'Huisserie et établissent une ambulance au village de Pierre-Blanche.

Maires

Maires : *Delaporte,* 1792, an III. — Étienne *Montgazon,* 1798. — Pierre *Foucher,* an VIII, an XII. — Augustin

Ruffin, 1808. — Pierre-Marie-Joseph *Courte de la Goupillère,* 1813, 1830. — François *Gontier,* 1832, 1846. — Ernest *Lelasseux* (V. ce nom), 1846, 1878. — Pierre *Dalibard,* 1878.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1635. — A la fab., testam. et comptes. — Arch. de la M., G, tit. non invent. de la fab. ; B. 100, 699 ; C. 123. — Arch. d'Indre-et-Loire, C. 226. — E. Moreau, *Carte préhist.,* p. 20. — *Affiches de Laval,* août 1820. — *Annonces de Laval,* 8 janvier 1831. — L. de la Beauluère, *Recherches mss.,* t. XIII, p. 231. — Abbé Esnault, note mss. — *Vendée milit.,* 2e édit., t. V, p. 268, 273.

Localités

Pour les localités, v. les art. : *Bonnes, Foussibourde, la Houssaie, les Loges, la Meignannerie, la Moisière, la Mortière, Sainte-Croix,* etc.